



CHARTRE DU LICENCIÉ

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Lorsque vous intégrez une association, vous possédez plusieurs droits, mais aussi et surtout des obligations.

En intégrant le FC Lyon Croix Rousse, le licencié s'engage à respecter les valeurs de notre association sportive : FRATERNITE-COMPETITIVITE-LOYAUTE- CONVIVIALITE-RESPECT.

Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation, donc de vivre ensemble. C'est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis. Faisons en sorte que l'on s'y sente bien et que les échanges entre joueurs, parents et éducateurs se réalisent dans le respect de chacun.

En intégrant le FC Lyon Croix Rousse, chacun aura la charte suivant à respecter.

CHARTRE DU JOUEUR

Le joueur s'engage à :

1. Refuser toute forme de discrimination.
2. Respecter ses adversaires en refusant la violence physique et verbale.
3. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots "Bonjour", "Merci", et "Au revoir".
4. Respecter les décisions et les choix de l'Educateur ou du Dirigeant.
5. Respecter le matériel et les installations mis à disposition. En outre, les vestiaires et les terrains doivent être laissés propres après chaque entraînement et chaque match.
6. Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
7. Mettre ses présences/absences sur l'application "Sport Easy" au mieux 1 jour avant, au plus tard 2 heures avant le début de l'entraînement.
8. Répondre aux convocations de match au plus tard 1 jour avant le début du match.
9. Être changé et présent sur le terrain au début de l'entraînement.
10. Serrer la main des joueurs et éducateurs avant le début des entraînements et matchs.
11. Le joueur doit venir à l'entraînement en tenue d'entraînement à l'effigie du club complète.
12. Le joueur doit arriver à l'heure au rendez-vous pour le match.
13. Le joueur doit arriver avec le survêtement du club les jours de match.
14. Porter tout haut les couleurs du club et avoir l'esprit d'équipe, sans oublier que le football reste avant tout un jeu.
15. Respecter les décisions de l'arbitre.

CHARTRE DES PARENTS

Les parents s'engagent à :

1. Faire respecter la charte du joueur à son enfant.
2. Effectuer les formalités de licence et d'adhésion et régler la cotisation dans les délais prescrits.
3. Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux matchs.
4. Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.
5. Participer aux déplacements avec les parents de l'équipe de votre enfant.
6. Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l'Educateur ou du Dirigeant.
7. Respecter l'Arbitre, les adversaires, les dirigeants et les spectateurs. Ne jamais intervenir physiquement et/ou verbalement sur les terrains pendant les matchs.
8. Relativiser les enjeux d'une rencontre.
9. Proposer, dans la mesure de ses possibilités, ses services au staff technique pour les activités extra sportives, les tournois et la fête du club.

Nom et prénom du licencié

Mention "Lu et approuvé" et signature